GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

bpifrance
SERVIR L'AVENIR

FRANCE 2030

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 10 novembre 2026
N°1189

FRANCE 2030 : AVEC L'APPEL À PROJETS « PREMIÈRE USINE », LE GOUVERNEMENT SOUTIENT 13 NOUVEAUX PROJETS INDUSTRIELS POUR ACCÉLÉRER LA RÉINDUSTRIALISATION DU PAYS

Roland Lescure, ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle, énergétique et numérique, Sébastien Martin, ministre délégué chargé de l'Industrie, Anne Le Hénanff, ministre déléguée chargée de l'Intelligence artificielle et du Numérique, et Bruno Bonnell, secrétaire général pour l'investissement, en charge de France 2030, annoncent 13 nouveaux lauréats des dixième et onzième relèves de l'appel à projets « Première Usine ». Ces projets permettront l'ouverture de treize nouveaux sites industriels sur le territoire national.

Dans le cadre de France 2030, l'État se mobilise pour accompagner l'émergence de treize premiers sites industriels dans des secteurs stratégiques : chimie, défense, industrie 4.0, décarbonation, spatial et santé.

Depuis son lancement en 2022, l'appel à projets « Première Usine » a soutenu financièrement plus d'une centaine de projets industriels.

Lancé dans le cadre de France 2030, ce dispositif, coordonné par la Direction générale des Entreprises (DGE) et le Secrétariat général pour l'investissement, est opéré par Bpifrance pour le compte de l'État, en y ajoutant un effet de levier permettant d'accompagner plus de projets. L'appel à projets « Première Usine » accompagne les start-ups et PME à vocation industrielle dans le développement de leurs innovations et leur passage à l'échelle industrielle.

Il apporte un soutien financier sous forme de subventions et d'avances remboursables, afin de transformer les innovations en nouvelles capacités de production et en

emplois. Les projets lauréats répondent aux enjeux de développement de nouvelles capacités productives, de maîtrise des chaînes de valeur et de diffusion de technologies innovantes. Ce dispositif s'inscrit pleinement dans la stratégie nationale de réindustrialisation portée par le plan France 2030.

Cette dynamique s'inscrit dans un mouvement de développement de l'entrepreneuriat industriel en France. Plus de 3 500 start-ups à vocation industrielle ont été recensées sur le territoire, soit deux fois plus qu'en 2021. En 2025, elles ont généré plus de 6,4 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Ces entreprises constituent un levier essentiel de création d'emplois, d'investissement productif et d'attractivité des territoires.

L'appel à projets « Première Usine » s'inscrit dans le continuum de financement de France 2030, qui accompagne les entreprises de l'innovation à l'industrialisation, en complément d'autres dispositifs tels que l'appel à projets I-Démo.

Roland Lescure, ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle, énergétique et numérique, a déclaré « *Depuis 5 ans nous accompagnons via France 2030 des projets stratégiques pour la souveraineté de la France. Je me réjouis de voir des sites industriels émerger, qui auront un impact concret sur tout un territoire avec des emplois à la clé des zones dynamisées. Vive l'innovation industrielle !* »

Sébastien Martin, ministre délégué chargé de l'Industrie, a déclaré : « *Toutes mes félicitations aux treize lauréats ! Leurs projets témoignent d'une même ambition, transformer l'innovation en capacités de production et renforcer notre souveraineté industrielle. Avec France 2030, nous faisons le choix d'investir dans l'industrie, de produire en France et de créer des emplois dans nos territoires. Nous devons faire émerger de nouvelles usines, reconquérir nos capacités de production et faire de la France une grande nation industrielle.* »

Anne Le Hénanff, ministre déléguée chargée de l'Intelligence artificielle et du Numérique, a déclaré « *Avec ces treize nouveaux lauréats, nous continuons à faire émerger une industrie française innovante, compétitive et créatrice d'emplois.* »

Contacts presse :
Cabinet de Roland Lescure : presse.mefsien@cabinets.finances.gouv.fr - 01 53 18 41 20
Cabinet de Sébastien Martin : presse@cabinets.industrie.gouv.fr - 01 53 18 46 19
Cabinet d'Anne Le Hénanff : presse@cabinets.numerique.gouv.fr - 01 53 18 43 07
Direction générale des Entreprises : presse.dge@finances.gouv.fr - 01 44 97 04 49
Secrétariat général pour l'investissement : presse.sgpi@pm.gouv.fr - 01 42 75 64 58
Bpifrance : presse@bpifrance.fr

À propos de France 2030 :

- **France 2030 traduit une double ambition :** transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- **Est inédit par son ampleur :** 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs champions de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50 % à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe *Do No Significant Harm*).
- **Est mis en œuvre collectivement :** pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.
- **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte du Premier ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des Territoires.

Plus d'informations sur : https://www.gouvernement.fr/france-2030 | @SGPI_avenir

À propos de Bpifrance :
Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des start-ups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs. Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

Plus d'informations sur : www.bpifrance.fr - https://presse.bpifrance.fr / - Suivez-nous sur X (Ancien Twitter) : @Bpifrance - @BpifrancePresse et sur LinkedIn

Liste des entreprises lauréates de la 10eme relève de l'Appel à projets « Première Usine » :

CIRCUL'EGG, CIIMC (Bretagne)

Secteur : Agro-alimentaire
Descriptif : Industrialisation d'un procédé de valorisation des coquilles d'œufs en carbonate de calcium biosourcé pour les matériaux et en poudre de membrane pour la nutraceutique.

ECOTECH CERAM, PRIM INDUS (Occitanie)
Secteur : Décarbonation
Descriptif : Industrialisation d'une solution de stockage de chaleur dans l'industrie, pour valoriser la chaleur fatale.

ENERSENS, AEROMATEX (Auvergne-Rhône-Alpes)
Secteur : Chimie
Descriptif : Développement d'un isolant thermique en aérogel de silice très performant avec des applications notamment dans les batteries.

HELICOPTERES GUIMBAL, U GUIMBAL (Provence-Alpes-Côte d'Azur)
Secteur : Aéronautique
Descriptif : Industrialisation de la production d'hélicoptères G5.

NEVADA, NEVA PROCESS (Auvergne-Rhône-Alpes)
Secteur : Chimie
Descriptif : Destruction par voie chimique de l'amiante et transformation en matériaux inertes réutilisables (gypse et silice).

OLIFT, UVIE (Occitanie)
Secteur : Textile
Descriptif : Industrialisation d'une production de fabrication de t-shirts anti-noyades.

PHOTOSPACE, NEMO PHOTOSPACE (Île-de-France)
Secteur : Électronique
Descriptif : Production de solutions optroniques.

RDS, FABSENSE (Grand Est)
Secteur : Santé
Descriptif : Production en France des étapes clés de fabrication, de conditionnement et de reconditionnement d'une solution de suivi patient pour faciliter la sortie précoce de l'hôpital au moyen d'un patch connecté miniaturisé.

SINTERMAT, SPARKLIFE (Bourgogne-Franche-Comté)
Secteur : Fabrication additive
Descriptif : Mise en place d'une première unité de production industrielle dédiée à la fabrication de pièces métalliques ou composites obtenues par Spark Plasma Sintering.

STRADOT, SPIROB (Occitanie)
Secteur : Robotique industrielle
Descriptif : Développement d'une nouvelle génération de robots voituriers de type enjambeur pour déplacer ou stocker des voitures, permettant le stockage de haute densité.

Liste des entreprises lauréates de la 11eme relève de l'Appel à projets « Première Usine » :

CMP COMPOSITE, CMP 2030 (Nouvelle Aquitaine)
Secteur : Chimie
Descriptif : Fabrication de pièces techniques en matériaux composites à destination de secteurs tels que l'aéronautique, le spatial, la défense, les mobilités.

POSITIVE AVIATION, FAST72 (Occitanie)
Secteur : Aéronautique
Descriptif : Industrialisation d'avion bombardier d'eau à destination de la lutte contre les feux de forêts et les incendies.

NOVA CARBON, AURORRA (Nouvelle Aquitaine)
Secteur : Chimie
Descriptif : Production de fibre de carbone recyclée et bas-carbone avec des applications dans la transition énergétique, la défense et l'aérospatial, les mobilités.